



## Pêcher n'est pas un péché

**La pêche traverse une période délicate. Entre les mesures prises pour empêcher certaines captures et les demandes de remboursement d'aides versées il y a plusieurs années, certains marins-pêcheurs en viennent à se demander si leur profession n'est pas condamnée.**

A plusieurs reprises, Jean-Yves Le Drian est allé au-devant du monde de la pêche, au Guilvinec comme à Concarneau, à la fois pour entendre les professionnels mais aussi pour les assurer de son soutien.



Rencontre avec le Comité local des pêches de Concarneau

Les recours de l'Union européenne contre les aides accordées par la France à la filière apparaissent comme la principale difficulté que doit affronter la pêche. Les gouvernements de droite ont été pour le moins "légers" dans la gestion de ces dossiers et les armateurs se voient maintenant réclamer des sommes très importantes par Bruxelles. Entre 2004 et 2006, l'État français a versé 65 millions d'euros au titre du "Fonds de prévention des aléas de la

pêche" (FPAP) qui avait pour but de permettre aux pêcheurs de payer le gazole moins cher que le prix du marché. Sauf que... avant de mettre en place cette aide, le gouvernement français n'avait pas pris la précaution d'interroger Bruxelles sur son euro-compatibilité. Comme souvent, le gouvernement UMP a agi dans l'urgence. L'action a précédé la réflexion.

Les bolincheurs sont des bateaux moyens qui pêchent la sardine l'été et d'autres espèces l'hiver. Ils sont aujourd'hui menacés dans leur activité. Didier Le Gloannec, représentant de cette forme de pêche, a expliqué à Jean-Yves Le Drian les enjeux que cela représente pour un port comme Concarneau mais également pour l'ensemble du littoral finistérien.

Plus généralement, les marins-pêcheurs craignent de ne plus pouvoir travailler : plusieurs espèces comme le thon rouge ne pourront plus être capturées et certains outils pourraient se voir interdire. La profession a vraiment le sentiment d'être maltraitée et victime de décisions prises par des organismes qui ne connaissent pas leur métier et les réalités halieutiques.

"Pêcher n'est pas un péché", a rappelé Jean-Yves Le Drian. **"Il faut des réglementations et des contrôles, mais les condamnations systématiques conduisent à des situations ingérables. La profession a déjà réalisé de gros efforts en matière de sélectivité notamment. Il convient de permettre aux pêcheurs de vivre de leur travail"**. 🌹

Dispensé de timbrage BREST CTC

**CAP  
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 11/03/2010



**PRESSE  
URGENTE**  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

## La méthode Sarkozy

La manière dont l'Élysée a imposé la candidature de Bernadette Malgorn a pu faire sourire dans les rangs de la gauche. Mais, qu'on ne s'y trompe pas. La brutalité de cette nomination préfigurerait la méthode utilisée par l'UMP, si l'ancienne préfète venait à remporter les élections régionales.

La manière dont Jean-Yves Le Drian conçoit son rôle de président de la Région est, en effet, aux antipodes de ce que fait Nicolas Sarkozy.

La majorité régionale agit en trois temps : elle analyse, elle confronte les points de vue et enfin elle décide. Nicolas Sarkozy agit aussi en trois temps. Mais lui, il culpabilise les chômeurs, les fonctionnaires, les immigrés, etc., puis il crée une commission et, enfin, il sanctionne en imposant des franchises médicales ou en s'attaquant aux retraites.

C'est pour appliquer cette méthode que Bernadette Malgorn a été nommée. Aux Bretons, le 14 mars, d'indiquer massivement qu'ils préfèrent celle de Jean-Yves Le Drian.

PS 29

Le dossier de la semaine

**Bretagne  
responsable**



L'écologie de l'action plutôt que de discours

Vie de la Fédération

**Les élus avec  
Jean-Yves Le Drian**



Les collectivités refusent la recentralisation

Interview

**Pour un enseignement  
bilingue de proximité**



Avec  
Léna Louarn

# Bretagne responsable

**"Nous voulons faire de la Bretagne la première région écopionnière de France", a annoncé Jean-Yves Le Drian. Cette ambition est à portée de main pour la majorité régionale qui a déjà un très bon bilan à son actif.**

La mise en place de l'ECO-Faur a suscité de violentes réactions de la part des élus de droite. Mais elle a fini par s'imposer car il n'était, bien entendu, pas question de spolier les bourgs mais, au contraire, de les aider à mettre en place des projets urbains qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable.



Priorité au ferroviaire

## Le choix de la fidélité

Voilà bien un exemple de l'écologie de l'action que défend Jean-Yves Le Drian et ses colistiers de *Bretagne écologie*.

Car, depuis 2004, la majorité régionale est composée de socialistes, de communistes, de régionalistes et d'écologistes. Mais, pour les élections, une partie des écologistes a préféré se présenter seule devant les électeurs. Une partie seulement, car *Bretagne écologie*, composée de militants associatifs, d'élus et d'adhérents des Verts, a fait le choix de la fidélité.

**"Nous avons fait le choix de la cohérence",** a rappelé Haude Le Guen, le 4 mars à Quimper, faisant remarquer, au passage, que les conseillers régionaux Verts avaient toujours voté avec la majorité régionale.

Mais les divergences entre l'écologie de l'action et celle du discours ne sont pas uniquement stratégiques. Elles concernent aussi le projet politique. **"Il n'est pas question pour nous d'imposer un homo oeconomicus. Nous prenons les gens comme ils sont, où ils sont"**.

A titre d'exemple, Jean-Yves Le Drian a cité les aides de la Région aux entreprises de sous-traitance automobile touchées par la crise. Pour certains Verts, il ne fallait pas soutenir cette industrie **"polluante"**. **"En**

**attendant les voitures propres, nous défendons les salariés de cette filière. C'est ça la vraie politique, l'écologie de l'action"**, a-t-il rappelé, le 4 mars, à Quimper.

## Le pacte écologique

Pour *Bretagne écologie*, Jean-Yves Le Drian a eu le mérite, dans son premier mandat, de faire dialoguer toute sa majorité, d'organiser la confrontation entre les cultures socialistes et écologistes, sans vouloir imposer quoi que ce soit. De ces discussions est né le pacte écologique, intégré dans le projet de la liste *Bretagne solidaire, créative et responsable*.

Par ce document, la majorité régionale sortante prend un certain nombre d'engagements forts et très concrets comme l'accompagnement de 1 000 fermes bio supplémentaires, au cours du prochain mandat, ou le développement de la consommation de produits bio dans les cantines des lycées. Un bilan carbone de la région sera réalisé tous les ans.

Dans le domaine de la formation, l'accent sera mis sur la promotion du développement durable, au travers des lycées et en particulier des lycées agricoles.

Pour les déplacements, le *triskell* ferroviaire Saint-Brieuc, Lorient, Vannes et l'électrification de la ligne Brest-Quimper sont deux objectifs majeurs. L'implication des usagers dans la définition de la politique régionale de transports sera renforcée. La Région s'opposera à la mise aux normes autoroutières du réseau breton.

Pour devenir éco-pionnière, la Région Bretagne réalisera un gros effort en matière d'énergie. Un grand plan d'économie sera lancé dans le bâtiment. Un fonds de développement des énergies renouvelables sera mis en place. D'ici 2030, l'autonomie électrique de la région devra atteindre les 30 %. **"Nous conditionnerons les aides régionales à des engagements de performance énergétique de la part des porteurs de projets"**, peut-on lire dans le pacte écologique.



A Saint-Thégonnec, le 27 février



Haude Le Guen

## Un nouveau contrat avec l'agriculture

Toujours dans cet état d'esprit pragmatique et constructif, Jean-Yves Le Drian propose un nouveau contrat pour l'agriculture bretonne : **"une nouvelle alliance entre l'agriculture et la Bretagne"**.

Les exploitants bretons sont dans un profond désarroi, une véritable détresse pour certains d'entre eux. Le syndicat agricole majoritaire n'est plus suivi, en particulier depuis l'accord sur le lait du 4 juin 2009, signé en urgence à quelques jours des élections européennes et qui se révèle dramatique pour la production laitière. En effet, cet accord est rédigé de telle manière que les agriculteurs ne peuvent espérer aucune progression de leur revenu dans les mois, voire les années qui viennent, ont expliqué les représentants de la Confédération Paysanne à Jean-Yves Le Drian et Martine Aubry, le 27 février à Saint-Thégonnec.

La droite n'a plus le monopole du discours agricole en Bretagne. Elle s'est décrédibilisée, essentiellement parce que Nicolas Sarkozy ne s'intéresse pas à l'agriculture, ne comprend pas cette profession. **"Il faut établir une nouvelle crédibilité des relations entre les élus et les agriculteurs"**, a indiqué Jean-Yves Le Drian à Quimper. Cela passe par le dialogue et le respect et la reconnaissance des efforts déjà accomplis. **"Si nous ne prenons pas des initiatives dans ce sens, personne ne le fera"**, a prévenu la tête de liste.

Le développement durable n'est pas une mode pour la majorité régionale sortante. Son bilan en atteste. Mais, dans les années qui viennent, cette dimension se renforcera encore. Après l'échec du sommet de Copenhague, il est clair que les États ne peuvent pas s'entendre. C'est donc aux collectivités locales et en particulier aux régions de prendre des initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de manière à lutter contre le dérèglement climatique. 🌱



## Les élus avec Jean-Yves Le Drian

**Plusieurs centaines d'élus bretons étaient réunis à Pontivy, le 7 mars, autour de Jean-Yves Le Drian.**

Ils ont adressé un double message : oui au projet que défend la liste *Bretagne solidaire, créative et responsable*, dans la continuité du mandat précédent, et non aux projets de réformes territoriales et électorales que tentent d'imposer Nicolas Sarkozy et l'UMP.

**"En tant que maire et président de BMO, j'ai eu un partenaire attentif et réactif",** se félicite François Cuillandre. **"La Région a été à nos côtés pour nos projets comme le tramway, Océanopolis, le renouvellement urbain ou le port".**

**"Jean-Yves Le Drian, avec le B15 qui rassemble les**



Pierre Maille, Forough Salami et François Cuillandre

**quatre conseils généraux et les principales agglomérations de la région, a été novateur dans l'organisation du dialogue entre les collectivités",** renchérit Pierre Maille. Cela a permis

d'obtenir l'unanimité pour le financement de la ligne à grande vitesse ou l'établissement public foncier.

Mais les réformes, défendues par l'UMP et sa candi-

date en Bretagne, risquent de mettre à mal ces relations de partenariat et de confiance qui se sont tissées depuis 6 ans. En effet, la clause de compétence obligerait chaque collectivité à se cantonner à des actions solitaires et limitées.

Si on y ajoute la fin de l'autonomie financière induite par le remplacement de la taxe professionnelle par une dotation et la création des conseillers territoriaux, on comprend que les élus socialistes, mais au-delà tous les élus attachés à la décentralisation, se mobilisent autour du projet défendu par Jean-Yves Le Drian, car la Bretagne a besoin d'un porte-parole capable de défendre ses spécificités menacées par la volonté recentralisatrice de l'UMP. 🌸

### Interview



## Pour un enseignement bilingue de proximité

Avec Léna Louarn

**Pour Léna Louarn, onzième sur la liste de Jean-Yves Le Drian dans le Finistère, l'Office public de la langue bretonne sera un outil majeur pour développer l'offre d'enseignement bilingue, partout en Bretagne.**

**Cap Finistère : Quel sens donnes-tu à ta présence sur la liste de Jean-Yves Le Drian ?**

**Léna Louarn :** Il s'agit du prolongement de mon engagement de toujours pour la langue bretonne, à un autre niveau.

**Cap Finistère : La question de ton maintien à la**

**présidence de l'Office de la langue bretonne a été posée. Que réponds-tu ?**

**Léna Louarn :** Ce n'est pas vraiment mon maintien à la présidence qui a été remis en cause mais plutôt le fait que je puisse à la fois présider l'Office et être candidate sur la liste de Jean-Yves Le Drian. Je n'engage que moi en acceptant de figurer sur cette liste. Cette année l'Office va devenir une structure publique, par la volonté de la Région. Bien évidemment, si je suis élue et si le nouveau Conseil d'Administration le souhaite également, je serais heureuse de pouvoir poursuivre mon investissement auprès de cet outil exceptionnel.

**Cap Finistère : En quoi la victoire de la liste menée par Jean-Yves Le Drian sera-t-elle importante pour le développement de la pratique du breton ?**

**Léna Louarn :** J'ai pu constater, en tant que présidente de l'Office, que Jean-Yves Le Drian a des convictions profondes sur ce sujet. Il a toujours eu plus qu'une écoute et m'a soutenue fortement dans mes actions et projets. Il l'a amplement démontré lors de la mandature qui s'achève. Ce n'est donc pas les yeux fermés que je me suis engagée à ses côtés.

Le breton est aujourd'hui à la croisée des chemins avec, à la fois, une population de locuteurs qui vieillit et, d'un autre côté, de plus en plus de jeunes qui se réapproprient la langue par l'école, de plus en plus d'adultes qui s'engagent dans un apprentissage accéléré.

Un outil public va être créé, il aura en charge, bien entendu,

de coordonner les politiques publiques des collectivités membres dans le domaine de la langue.

Pour la première fois, la Bretagne va disposer d'un organisme officiel pour sa politique linguistique. Je tiens à le souligner : il s'agit d'un changement majeur. La formation des locuteurs doit être la priorité numéro 1 avec le développement de toutes les formes d'apprentissage. L'Office public doit nous permettre de structurer enfin la programmation de l'offre d'enseignement bilingue. Les parents doivent pouvoir avoir accès à un enseignement bilingue de proximité pour leurs enfants si tel est leur choix. Celui-ci doit pouvoir se développer sereinement et progressivement.

L'Office Public, dont le Conseil d'Administration rassemblera l'État et l'ensemble des collectivités bretonnes, Région et départements, est l'outil adéquat pour cela. 🌸

## Agenda

**14 et 21 mars**

8 h 00 à 18 h 00 :  
Élections régionales.

**15 mars**

18 h 30 : Conseil fédéral  
au local du PS à Brest.

**16 mars**

19 h 00 : Comité de soutien  
à La Carène à Brest.

**8 avril**

18 h 00 :  
Commission femmes  
à Châteaulin.

**Retrouvez  
toutes les initiatives  
de la campagne sur  
[ps29.org](http://ps29.org)**

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212 P 11428

N° 853 - Vendredi 12 Mars 2010

[www.ps29.org](http://www.ps29.org) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 Quimper

Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef :

Jean-Yves Cabon - Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoquer - 29200 Brest

Impression :

Presses Associatives du Finistère

Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Abonnement  Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 20 €  
Abonnement de soutien :  
à partir de 25 €

Chèque à l'ordre de :  
Fédération du Finistère  
du Parti Socialiste.

## En bref...

### Tous à Rennes, le 18 mars !

Le grand meeting de la liste  
**Bretagne responsable créa-  
tive et solidaire** se tiendra le  
jeudi 18 mars, à 20 heures,  
Halles Martenot à Rennes.

Des cars partiront de Brest et  
Quimper, à 16 heures.

Inscriptions aux 02 98 53 20 22

### Salon du développement durable

La Sopab, en partenariat avec  
le Conseil général du Finistère  
et Brest métropole océane, or-

ganise, les 26, 27 et 28 mars, le  
**Salon du développement du-  
rable**, au Parc des expositions  
de la Penfeld à Brest.



Totalement en phase avec l'es-  
prit du développement durable,  
ce salon accordera une très  
grande place aux conférences,

aux débats, aux rencontres  
avec les professionnels ou les  
associatifs.

Plus d'infos sur :

<http://www.salond-d-ouest.fr>

### La domination masculine

En collaboration avec l'associa-  
tion Gros plan, la Fédération du  
Finistère du Parti Socialiste orga-  
nise, le 23 mars à 14 h 00 et le 26  
mars à 20 h 00, une projection du  
film "**La domination masculine**",  
au cinéma le Chapeau Rouge à  
Quimper.

Ces projections seront suivies  
d'un débat.

## Annonces légales & judiciaires

Par acte sous seing privé en date du 23 fé-  
vrier 2010, il a été constitué une Société  
Civile Immobilière à capital variable ayant  
pour dénomination

**FMS56**

ayant son siège social 15, rue Edwige-  
Feuillère, 29200 BREST.

**Capital** : Le capital minimum est fixé à  
36 000 euros et le capital maximum à  
360 000 euros. Il est divisé en 3 600 parts de  
100 euros.

**Durée** : Quatre-vingt-dix-neuf ans.

**Objet** : La propriété, l'administration et  
l'exploitation par bail, location ou autrement  
de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont  
elle pourrait devenir propriétaire ultérieure-  
ment par voie d'acquisition, construction,  
échange, apport ou autrement.

**Gérants** : M. GUILLOU Sébastien, de-  
meurant 15, rue Edwige-Feuillère, 29200  
BREST, et M. RIVOALLAN Frédéric, de-  
meurant 3, clos des Hirondelles, 29280  
LOCMARIA-PLOUZANÉ.

La Société sera immatriculée au Greffe du  
Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis, Les Gérants.

**MICHEL PETERS - Avocat**  
20, quai Cdt-Malbert - 29200 BREST  
Tél. 02 98 00 09 29 - Fax 02 98 46 33 62  
Courriel : [contact@cabinetpeters.fr](mailto:contact@cabinetpeters.fr)

**CAPEV**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
au capital de 10 000 euros

Siège social : 9, rue des Onze-Martyrs  
29200 BREST  
509 359 253 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du  
2 janvier 2010, l'Associé Unique de la So-  
ciété a décidé de transférer le siège social du  
9, rue des Onze-Martyrs, 29200 BREST, à :  
Immeuble "La Vigie" 20, quai du Commant-  
dant-Malbert, 29200 BREST, à compter du  
1<sup>er</sup> janvier 2010, et de modifier en consé-  
quence l'article 4 des statuts.

Pour avis, Le Gérant.

**Ce numéro a été tiré à  
4 900 exemplaires**

**Pierre LE REST - Avocat**

59, rue Louis-Pasteur - 29200 BREST  
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

**LTNL**

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 18 000 euros

Siège social :

36, place des Fusillés - 29850 GOUESNOU

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé, en  
date à BREST du 19 février 2010, il a été  
constitué une Société présentant les caracté-  
ristiques suivantes :

**Dénomination** : **LTNL**

**Forme** : Société à Responsabilité Li-  
mitée.

**Siège social** : 36, place des Fusillés,  
29850 GOUESNOU.

**Objet** : La transaction sur immeubles,  
fonds de commerce, la gestion, l'administra-  
tion de biens et syndic de copropriété, la  
vente, la location, la sous-location ; toutes  
activités de formation dans le domaine de  
l'immobilier ; toutes opérations indus-  
trielles, commerciales, financières, mobi-  
lières et immobilières pouvant se rattacher  
directement ou indirectement à l'objet social  
et à tous objet similaires ou connexes pou-  
vant favoriser son extension ou son dévelop-  
pement.

**Durée** : 50 années à compter de son im-  
matriculation au Registre du commerce et  
des sociétés.

**Capital** : 18 000 euros (apport en numé-  
raire).

**Gérante** : Mademoiselle Céline  
BOSSARD, demeurant à BODILIS (29400)  
12, hameau de Canardic.

**Immatriculation** au Registre du Com-  
merce et des sociétés de BREST.

Pour avis, La Gérance.

Avis est donné de la constitution d'une so-  
ciété présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale** : **SOBRELAC**

**Forme** : Société à responsabilité limitée.

**Capital** : 2 000 euros.

**Siège social** : Goarem ar Bleis - Z.I. des  
Pays-Bas - BRIEC (29510).

**Objet social** : Carrosserie - Peinture -  
Travaux annexes et connexes.

**Durée** : 99 années à compter de son im-  
matriculation au Registre du commerce et  
des sociétés de QUIMPER.

**Gérance** : Madame DANIELOU  
Yolande, née LE SCANFF, demeurant au  
n° 14, Z.I. des Pays-Bas - BRIEC (29510).

Pour avis.

**SCI HEMAPI**

Société Civile Immobilière  
au capital de 1 500 euros

Siège social :

Kerhuel - 29900 CONCARNEAU

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé, en  
date à CONCARNEAU du 4 mars 2010, il a  
été constitué une Société présentant les  
caractéristiques suivantes :

**Forme sociale** : Société civile immobilière.

**Dénomination sociale** : **SCI HEMAPI**

**Siège social** : Kerhuel, 29900 CONCAR-  
NEAU

**Objet social** : L'acquisition de tous im-  
meubles et de tous terrains, la construction,  
l'administration et l'exploitation par bail, loca-  
tion ou autrement de tous immeubles bâtis ou  
non bâtis dont elle pourrait devenir proprié-  
taire ultérieurement, par voie d'acquisition,  
échange, apport ou autrement, l'apport de cau-  
tion hypothécaire en garantie d'éventuels prêts  
à souscrire dans l'intérêt de la Société.

**Durée de la Société** : 99 années à com-  
pter de la date de l'immatriculation de la  
Société au RCS.

**Capital social** : 1 500 euros, constitué  
uniquement d'apports en numéraire.

**Gérance** : Pierre LAVOLE, demeurant  
Rouz Penanguer, 29910 TRÉGUNC ;

Hervé MORVAN et Maud MORVAN,  
demeurant Kérlin, 29900 CONCARNEAU.

**Clauses relatives aux cessions de parts** :  
- Agrément requis dans tous les cas ; - Agré-  
ment obtenu à l'unanimité des associés.

**Immatriculation** de la Société au RCS de  
QUIMPER.

La Gérance.

**BULLES DE MER**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 4 000 euros

Siège social :

2, rue Lavoisier - 56270 PLOEMEUR  
509 836 045 RCS LORIENT

Par décision du 1<sup>er</sup> février 2010, l'associée  
unique a transféré le siège social au 6, rue  
Pen Ar Steir, 29000 QUIMPER, à compter  
du 1<sup>er</sup> février 2010, et a modifié en consé-  
quence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du  
commerce et des sociétés de Lorient sous le  
numéro 509 836 045, fera l'objet d'une nou-  
velle immatriculation auprès du Registre du  
commerce et des sociétés de Quimper.

Gérance : Mademoiselle Michèle  
LE GOFF, demeurant 6, rue Pen Ar Steir,  
29000 QUIMPER.

Pour avis, La Gérance.